



Sensibilisons les générations futures

AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE ET DROITS D'AUTEUR

➤ Pour les élèves mineurs

Je soussigné(e) (père et mère ou représentants légaux).....

.....

....., agissant en qualité de titulaire de l'autorité parentale de l'enfant

..... élève dans la classe de dans l'établissement

....., demeurant

.....

- Autorise Eni Gas & Power France, S.A. au capital de 29 937 600€, immatriculée au RCS de Nanterre 451 225 692 et dont le siège social est situé 24 rue Jacques Ibert à Levallois-Perret (92533), (« Eni »), à titre gracieux, à prendre des photographies et à enregistrer des images audiovisuelles de mon enfant, lors d'une session de sensibilisation effectuée au sein de l'établissement scolaire où il est inscrit, afin de les utiliser pour les besoins du programme de sensibilisation aux économies d'énergie Génération Energie (le « Programme »), soutenu par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, et de sa promotion. La présente autorisation s'applique à tous supports (écrit, électronique et audiovisuel). Eni s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image de l'enfant ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation de l'enfant ;
- Autorise, à titre gracieux, au profit d'Eni la cession des droits d'auteurs de mon enfant sur son ou ses œuvres réalisées pour la participation aux concours organisés dans le cadre du Programme. Cette cession recouvre :
 - o le droit de reproduire (ou faire reproduire) l'œuvre, sans limitation de nombre, en tout ou partie, par tous moyens de diffusion et de communication actuel ou futur, notamment par tout réseau de télécommunication on line, tel que internet (notamment le site du Programme www.generation-energie.fr/), intranet, réseau de télévision numérique, réseaux sociaux (notamment la chaine Youtube® du Programme www.youtube.com/generation_energie), articles de presse, en vue d'actions de communication et de promotion du Programme ;
 - o le droit d'adapter, modifier, transformer, faire évoluer, en tout ou en partie, des œuvres permettant leur diffusion pour les besoins du Programme ;
 - o le droit de céder tout ou partie des droits cédés à tout tiers nécessitant d'utiliser les œuvres de mon enfant pour les stricts besoins du Programme.

La cession des droits est consentie pour une exploitation sur le territoire français, et pour une durée de cinq ans (5 ans) à Eni à compter de la signature du présent contrat.



Génération
Energie



Sensibilisons les générations futures

Eni informe les signataires que les images permettant l'identification d'une personne physique sont des données personnelles. Eni est responsable du traitement desdites données personnelles collectées ainsi que des données personnelles contenues dans le présent document, lesquelles seront conservées pendant une durée de cinq (5) ans. Pour toute information complémentaire, consulter la politique de confidentialité d'Eni sur la page <https://www.generation-energie.fr/politique-de-confidentialite/>.

Pour toute information supplémentaire, rendez-vous sur le site du Programme www.generation-energie.fr/, ou contactez le Programme à l'adresse mail contact@generation-energie.fr.

Fait en double exemplaires originaux, à....., le.....

Signatures du père et de la mère ou des représentants légaux



Sensibilisons les générations futures

➤ Pour les personnes majeures

Je soussigné(e) M. Mme

Nom.....Prénom.....

Né(e) le à, demeurant.....

.....

Élève Enseignant dans l'établissement.....

- Autorise Eni Gas & Power France, S.A. au capital de 29 937 600€, immatriculée au RCS de Nanterre 451 225 692 et dont le siège social est situé 24 rue Jacques Ibert à Levallois-Perret (92533), (« Eni »), à titre gracieux, à prendre des photographies et à enregistrer des images audiovisuelles de ma personne, lors d'une session de sensibilisation effectuée au sein de l'établissement scolaire où il est inscrit, afin de les utiliser pour les besoins du programme de sensibilisation aux économies d'énergie Génération Energie (le « Programme »), soutenu par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, et de sa promotion. La présente autorisation s'applique à tous supports (écrit, électronique et audiovisuel). Eni s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image d'une personne physique ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation de la personne physique ;
- Autorise, à titre gracieux, au profit d'Eni la cession des droits d'auteurs sur mon ou mes œuvres réalisées pour la participation aux concours organisés dans le cadre du Programme. Cette cession recouvre :
 - o le droit de reproduire (ou faire reproduire) l'œuvre, sans limitation de nombre, en tout ou partie, par tous moyens de diffusion et de communication actuel ou futur, notamment par tout réseau de télécommunication on line, tel que internet (notamment le site du Programme www.generation-energie.fr/), intranet, réseau de télévision numérique, réseaux sociaux (notamment la chaine Youtube® du Programme www.youtube.com/generation_energie), articles de presse, en vue d'actions de communication et de promotion du Programme ;
 - o le droit d'adapter, modifier, transformer, faire évoluer, en tout ou en partie, des œuvres permettant leur diffusion pour les besoins du Programme ;
 - o le droit de céder tout ou partie des droits cédés à tout tiers nécessitant d'utiliser les œuvres pour les stricts besoins du Programme.

La cession des droits est consentie pour une exploitation sur le territoire français, et pour une durée de cinq ans (5 ans) à Eni à compter de la signature du présent contrat.

Eni informe le signataire que les images permettant l'identification d'une personne physique sont des données personnelles. Eni est responsable du traitement desdites données personnelles collectées ainsi que des données personnelles contenues dans le présent document, lesquelles seront conservées pendant une durée de cinq (5) ans. Pour toute information complémentaire, consulter la politique de confidentialité d'Eni sur la page <https://www.generation-energie.fr/politique-de-confidentialite/>.

Pour toute information supplémentaire, rendez-vous sur le site du Programme www.generation-energie.fr/, ou contactez le Programme à l'adresse mail contact@generation-energie.fr.

Fait en double exemplaires originaux, à....., le.....

Signature